



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E180645

VALABLE JUSQU'AU 16/06/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NEVERS 2019B00096

Siret : 848 996 922 00029

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 34559

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP F89036R1247000 / 001 549604/0

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP F89036R1247000 / 001 549604/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : KOBAT-RENOV

22 RUE DU PONT  
58600 FOURCHAMBAULT

Téléphone : 03 86 61 67 95

Portable :

Site Internet : www.fcanevers.fr

E-mail : contact@fcanevers.fr

Responsabilité légale :  
KOCER SABRI DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	28/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	13/06/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/06/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/06/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	17/06/2021
o Isolation des combles perdus	17/06/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	17/06/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MACON  
94, RUE DE LYON  
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.